

Contenu et utilisation du présent dossier

Trois documents :

1) **Note de présentation** : description, générale et zone par zone, des phénomènes naturels pris en compte dans le P.P.R.

2) **Documents graphiques** : un jeu de plans de zonage sur lesquels sont reportées les limites du périmètre réglementé et des différents secteurs définis selon la nature des prescriptions et recommandations qui y sont applicables.

3) **Règlement** : présentation des prescriptions, recommandations et remarques applicables dans les zones délimitées dans le document ci-dessus.

Recherche portant sur un secteur précis :

- Prendre le document n°2, "Documents graphiques",
 - à l'aide du (ou des) plan(s) d'assemblage, repérer le secteur concerné,
 - noter la (ou les) référence(s) du plan de zonage,
 - se reporter au plan de zonage,
 - noter les références portées sur le secteur concerné.

- Prendre le document n°3, "Règlement",
 - à l'aide des références du plan de zonage notées ci-dessus, consulter la (ou les) fiche(s) correspondante(s) du Règlement, sans oublier de consulter la totalité du document tant pour les renseignements généraux qu'il contient, et qui sont indispensables à la bonne compréhension des fiches, que pour l'indispensable lecture des mesures générales de prévention, de protection et de sauvegarde.